

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Politique de garde, osons aller plus loin !
Initiant-e(-s) : Françoise Piron *Laisser vide*

Suite à l'introduction des bons de garde, la Ville de Bienne a annoncé que leur liste d'attente, qui comptait 300 familles, a entièrement disparu et que l'offre couvre désormais la demande des parents en matière de places dans des structures d'accueil. De quoi nous faire rêver ! À Lausanne, en revanche, malgré les promesses encore récemment renouvelées, c'est une autre affaire. Les parents sont inquiets de ne pas trouver de place en crèche. En attendant leur tour, les familles s'orientent vers toutes sortes de solutions, y compris celle de recourir à une structures privée ou à des personnes à domicile. Cette démarche a un coût souvent élevé. Il en découle une inégalité de traitement entre les types de familles qui ont plus ou moins de moyens financiers. De plus, l'état actuel constitue un obstacle pour la progression professionnelle des femmes. Pour couvrir vraiment la complexité et la diversité des besoins, il nous faut innover, oser d'autres solutions et rétablir la confiance entre les actrices et acteurs en présence.

[Lausanne annonce avoir la solution pour couvrir à 100 % les besoins des familles d'ici à 2026. C'est magnifique, reste à espérer que l'offre couvrira bien les différents types de besoins et tous les quartiers. Qu'il ne s'agisse plus, après de nombreux mois d'attente, que la place enfin accordée se situe à l'autre bout de la ville. Il est en effet aberrant de devoir traverser la ville pour amener son enfant, puis de revenir chez soi pour repartir au travail.

Pour les familles monoparentales cela peut ressembler à une vraie course d'obstacles, selon le nombre d'enfants, les temps de déplacements, et les coûts des gardes, l'équation devient quasi insoluble. Si vous n'avez pas de famille proche pour vous aider en cas d'imprévu vous vous retrouvez dans des situations de quasi précarité.

En matière d'égalité des chances, les obstacles en termes de garde ont une conséquence directe sur le parcours professionnel des femmes, Elles vont préférer renoncer à un poste à responsabilités ou chercher à réduire drastiquement leur taux d'activités. Ceci à de conséquences importantes notamment après quelques années en cas de retour à l'emploi.

Nous sommes encore loin d'une offre de places à Lausanne qui couvre l'ensemble des besoins des familles. De nouvelles structures s'ouvrent chaque année, toutefois de nombreuses familles restent sur la liste d'attente des mois, voire plus d'une année ! Rappelons que les 3 mois officiels d'attente sont une moyenne et que cela peut aussi durer beaucoup plus longtemps. En urgence, nombre de famille doivent trouver n'importe quelle solution pour leur enfant.

Si l'on prend en compte l'ensemble des possibilités et solutions envisageables une offre de garde plus large pourrait se développer. Par exemple nous pourrions nous inspirer du système des bons de garde développé à Bienne et à Berne, pour soutenir directement certaines familles indépendamment de leur solution de garde Le montant des bons serait établi en fonction des revenus et permettrait de réduire la facture des frais de garde.

Nombreuses entreprises font face à un turn-over important pour les femmes entre 30 et 40 ans. Elles ont tout intérêt à garder leurs employées lorsqu'elles deviennent mères. Leur offrir une place proche du lieu de travail peut être une solution pour retenir les talents féminins. Les places à disposition des entreprises existent mais ne sont pas suffisantes.

Conseil communal de Lausanne

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

D'étudier les possibilités d'étendre l'offre actuelle de garde préscolaire en analysant d'autres solutions, par exemples :

- Introduire un modèle de bons de garde inspiré de celui développé en Ville de Bienne et de Berne, destiné aux familles ayant peu de moyens financiers pour leur permettre de faire appel à des solutions de garde non-subsidées.
 - Recenser les besoins des entreprises installées sur le territoire lausannois en termes de places d'accueil. En tenant compte également des besoins des employées non domiciliées sur le territoire lausannois.
 - Recenser régulièrement toutes les structures subsidées et non-subsidées existantes afin d'actualiser l'offre et les proposer aux familles.
 - Optimiser la gestion des places inoccupées dans les structures du Réseau L.
-

Lausanne, le 9 janvier 2024

Laisser vide

Signataire(s) :

Laisser vide

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*